

# Pages de Profils



Les centres économiques qui structurent l'Aire Métropolitaine de Lille ont connu, au cours des deux dernières décennies, des trajectoires contrastées. Le plus souvent, un essor économique s'accompagne d'une situation sociale plus favorable, comme à Lille ou Arras. Réciproquement, une dégradation économique, telle qu'à Maubeuge ou Hénin-Carvin, correspond à d'importantes difficultés sur le plan social. Toutefois, dynamisme économique et amélioration sociale ne vont pas toujours de pair : dans le Lenois ou le Valenciennois, les créations d'emploi, bien qu'en nette progression, n'ont pas permis de résorber les difficultés sociales. Autre exemple, à Roubaix-Tourcoing, le marché du travail orienté vers le tertiaire supérieur coexiste avec une surreprésentation de ménages modestes. Ces divergences tiennent notamment à l'ampleur des migrations alternantes au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille et à l'inadéquation, selon les territoires, entre les compétences requises par les emplois et les qualifications des actifs.

## Volet 3

## **Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : trajectoires économiques et transformations sociales des territoires**

**Arnaud Degorre**

**Nicolas Laval**

**Service études et diffusion**



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - CS 70769  
59034 LILLE CEDEX - ☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

Les relations établies entre la croissance économique d'un territoire et les conditions sociales qui s'y rencontrent donnent lieu à de multiples interprétations. D'une part, une moindre croissance économique limite la capacité d'un territoire à assurer une élévation du niveau de vie des habitants, du fait de ressources globalement limitées qui pèsent sur les revenus des ménages et sur les capacités d'investissement des acteurs publics comme privés. D'autre part, les territoires connaissant le développement économique le plus soutenu ne sont pas nécessairement ceux où le contexte social est le plus favorable ni même celui où il s'améliore.

### LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET L'ÉLÉVATION SOCIALE, DES RELATIONS AMBIGÜES

Depuis les années 1970, les inégalités de revenus entre les ménages ont augmenté dans une vaste majorité des pays développés, y compris les pays traversant une période de croissance économique soutenue. Ce constat tient principalement aux évolutions du marché du travail. La demande croissante pour les compétences rares a, dans un même mouvement, conduit à accroître les ressources des personnes les plus qualifiées et à exclure ou éloigner de l'emploi les personnes ayant un moindre niveau de formation. Ces effets se composent de façon distincte selon les pays. Aux États-Unis, si l'accès à l'emploi reste large avec un taux de chômage faible, les écarts salariaux sont croissants. En France, les écarts salariaux n'ont pas augmenté, voire ont diminué sur longue période, mais l'accès à l'emploi s'est limité du fait d'un chômage de masse. Ainsi, à l'échelle des nations, une croissance économique peut coexister avec une situation de chômage élevé ou avec des inégalités soutenues.

### LA CONNEXION DES TERRITOIRES, SOURCE DE DIVERGENCE ENTRE L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL

À l'échelle territoriale, d'autres mécanismes entrent en œuvre et accentuent le décalage entre évolution économique et évolution sociale. Les évolutions économiques sont rapides et s'observent sur des échelles de temps annuelles. Les évolutions sociales présentent une inertie plus grande et nécessitent, bien souvent, des décennies pour se traduire localement, en raison de

leur composante structurelle : par exemple, les parcours éducatifs évoluent à l'échelle des générations.

La situation sur le marché du travail présente un point de jonction entre les deux sphères économiques et sociales, susceptible d'apporter des inflexions plus rapides en améliorant, ou au contraire en restreignant, les revenus des ménages. Toutefois, dans des territoires proches, les marchés locaux du travail se mettent en relation, de telle sorte que l'emploi créé ou la richesse produite dans un territoire bénéficie partiellement à la situation sociale des zones voisines. Réciproquement, une amélioration économique dans un bassin d'emploi ne s'accompagne pas toujours, localement, d'une élévation sociale, lorsque la dynamique économique irrigue – et se dilue – dans un réseau territorial élargi. Enfin, les dynamiques de métropolisation observées dans les grandes agglomérations mettent l'accent sur les actifs les plus qualifiés et sont susceptibles de renforcer les mécanismes d'exclusion du marché du travail déjà observés à une échelle nationale.

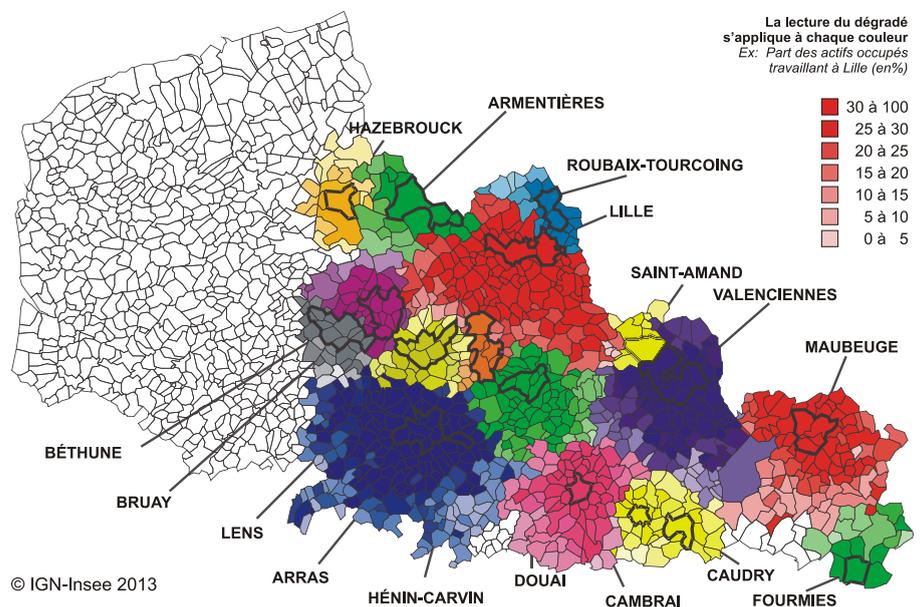
Les différents espaces s'inscrivent dans la dynamique de l'Aire métropolitaine de Lille (AML), par l'intensité des migrations alternantes **➤ Volet 1** et résidentielles **➤ Volet 2** qui les associent, composent un système territorial où les évolutions économiques et sociales sont partiellement liées aux mobilités des ménages. L'objet

de ce troisième volet est de caractériser les dynamiques économiques rencontrées à l'échelle de centres économiques locaux, puis d'apprécier si cette évolution concorde avec les trajectoires sociales de leur zone d'influence. Sont ainsi mises en exergue des situations où l'économique et le social suivent des chemins distincts à l'échelle de marchés locaux du travail, dont la raison tient notamment à l'inscription dans un réseau métropolitain plus large et à des navettes plus nombreuses, ou plus socialement typées, qu'ailleurs.

### DES CENTRES ÉCONOMIQUES CONCENTRANT L'EMPLOI...

Pour mettre en avant les mutations en jeu sur l'espace de l'aire métropolitaine de Lille, seize pôles économiques ont été retenus, définis comme des ensembles de communes comportant un volume suffisant d'emplois et structurant un marché local du travail. Cette dernière notion est appréhendée en fonction du rayonnement du pôle économique, en matière de migrations alternantes, sur les territoires voisins. Aux côtés des plus grands centres comptant plus de 40 000 emplois, comme Lille, Roubaix, Valenciennes, Arras ou Lens, cette approche conduit à retenir des pôles comptant moins de 10 000 emplois, qui ont toutefois une influence locale sur l'organisation du marché du travail, comme Caudry, Hazebrouck, Saint-Amand ou

## Carte 1 : SÉLECTION DE CENTRES ÉCONOMIQUES LOCAUX ET DÉTERMINATION DE LEUR AIRE D'INFLUENCE



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Fourmies [Tableau](#). Les pôles économiques sont dénommés en fonction de la principale ville qu'ils comportent, mais ils sont, pour la plupart, composés de plusieurs communes. Ainsi, le centre économique de Lille est ici défini en y ajoutant Villeneuve-d'Ascq ; le centre économique d'Arras comporte neuf communes [Tableau](#). Cette approche permet d'associer à la fois les centres administratifs, les espaces de services et les zones d'activités qui sont localisées à proximité.

des emplois, ou le centre d'Arras qui couvre une grande périphérie périurbaine et rurale. D'autres sont beaucoup plus restreints, soit parce qu'ils s'inscrivent dans un ensemble multipolaire comme dans l'ancien Bassin minier (par exemple, les centres économiques de Lens et Hénin-Carvin), soit parce qu'ils ont une vocation plus locale (par exemple, les centres économiques d'Hazebrouck et de Fourmies).

renforcé son positionnement sur ces activités, qui représentaient 43,5 % de ces emplois de l'AML en 1990. Associant une spécialisation accrue sur les fonctions métropolitaines supérieures tout en bénéficiant d'un marché du travail en forte croissance, le pôle lillois (**profil 1**) présente une trajectoire économique à part au sein de l'ensemble de l'aire métropolitaine de Lille [Graphique 4](#).

### ... STRUCTURANT UNE AIRE D'INFLUENCE À VOCATION RÉSIDENTIELLE

Autour de chaque centre économique, se dessine une aire d'influence correspondant aux communes dont une majorité relative de résidents travaillent au sein du pôle économique. Parmi les espaces obtenus, certains ont une zone d'influence plus large, comme le centre économique de Lille du fait de la concentration élevée

### LES CENTRES ÉCONOMIQUES DE LILLE ET ROUBAIX-TOURCOING, DES DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES CONTRASTÉES

Le centre économique de Lille, caractérisé par la présence de sièges sociaux et d'activités de services aux entreprises et de conseil, compte une proportion élevée de cadres occupant des emplois stratégiques, dits Cadres des fonctions métropolitaines (CFM). En effet, en 2008, Lille concentre 50,5 % des CFM de l'AML soit 25 000 personnes environ. Le centre économique de Lille a d'ailleurs

Le centre de Roubaix-Tourcoing présente également, en 2008 comme déjà en 1990, une concentration d'emplois des fonctions métropolitaines supérieure à la moyenne de l'AML. Géographiquement proche de Lille et accueillant d'importants centres de décision, il compte, en 2008, plus de 6 700 emplois de ce type, soit 13,6 % des emplois des CFM de l'AML. Néanmoins, en prenant en compte l'ensemble de son tissu productif, le centre économique de Roubaix-Tourcoing a vu son emploi reculer et s'inscrit de ce fait dans une trajectoire distincte (**profil 2**) de celle du pôle voisin de Lille.

TABLEAU : COMPOSITION DES CENTRES ÉCONOMIQUES ET AIRES D'INFLUENCE, ET POIDS RELATIF

2008	Pôles		Aires d'influence		
	Communes	Nombre d'emplois	Nombre de communes	Population	Population active
<b>ARMENTIÈRES</b>	Armentières, Bailleul, Nieppe	18 802	20	77 287	44 723
<b>ARRAS</b>	Achicourt, Arras, Beaurains, Dainville, Monchy-le-Preux, Sainte-Catherine, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas, Tilloy-lès-Mofflaines	48 882	185	136 452	56 061
<b>BÉTHUNE</b>	Annezin, Béthune, Beuvry, Labourse, Noeux-les-Mines, Sailly-Labourse, Verquigneul, Verquin	28 561	38	105 331	57 519
<b>BRUAY</b>	Auchel, Barlin, Bruay-la-Buissière, Calonne-Ricouart, Divion, Haillicourt, Houdain, Marles-les-Mines, Ruitz	20 894	32	76 636	37 400
<b>CAMBRAI</b>	Cambrai	18 304	72	78 986	42 899
<b>CAUDRY</b>	Le Cateau-Cambrésis, Caudry	9 402	38	45 210	24 406
<b>DOUAI</b>	Cuincy, Douai, Sin-le-Noble, Wignehies	38 892	74	196 220	104 787
<b>FOURMIES</b>	Fourmies	4 236	13	24 881	12 325
<b>HAZEBROUCK</b>	Hazebrouck	8 607	20	36 312	18 942
<b>HÉNIN - CARVIN</b>	Carvin, Courrières, Dourges, Hénin-Beaumont, Noyelles-Godault	24 529	12	80 561	42 171
<b>LENS</b>	Bully-les-Mines, Éleu-dit-Leauwette, Grenay, Lens, Liévin, Loos-en-Gohelle, Vendin-le-Vieil	42 813	35	190 987	98 048
<b>LILLE</b>	Lille - Villeneuve d'ascq	187 954	128	674 981	393 293
<b>MAUBEUGE</b>	Feignies, Hautmont, Louvroil, Maubeuge, Neuf-Mesnil	26 185	91	133 998	70 202
<b>ROUBAIX</b>	Roubaix, Tourcoing	69 656	23	322 556	184 571
<b>SAINT-AMAND</b>	Saint-Amand-les-Eaux	7 852	10	25 692	14 490
<b>VALENCIENNES</b>	Anzin, Marly, Onnaing, Petite-Forêt, Raismes, Saint-Saulve, Valenciennes	60 581	100	276 310	145 403

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## L'EMPLOI TERTIAIRE PROGRESSE, DANS DES FORMES ÉCONOMIQUES DIFFÉRENTES SELON LES TERRITOIRES

Sous l'impulsion d'un tissu productif en pleine mutation, le secteur tertiaire se développe largement. L'évolution du nombre de pôles économiques où les employés sont surreprésentés est en nette progression (trois pôles en 1990 contre sept en 2008). Parmi les différents pôles concernés, trois types de profils sont à dégager.

Le premier profil, constitué d'Armentières, Arras et Cambrai (**profil 3**), regroupe les territoires de tertiarisation associant des profils d'emplois diversifiés, allant des employés du commerce et des services, aux cadres des fonctions métropolitaines, avec toutefois une moindre spécificité des emplois métropolitains en comparant à la situation rencontrée en 1990. Par exemple, tout en connaissant une hausse significative du volume d'emplois pour compter 3 400 cadres stratégiques en 2008, le centre d'Arras a vu son poids relatif en termes de fonctions métropolitaines au sein

de l'AML reculer de 0,5 point. Dès lors, la qualification tertiaire de ces espaces tient principalement à une présence d'employés plus importante que dans les autres pôles de l'AML. Ainsi, 34,2 % des emplois de Cambrai sont occupés par des employés contre 31,0 % dans l'AML. Le deuxième profil est constitué des pôles de Hazebrouck et Lens (**profil 4**), qui depuis deux décennies déjà se démarquent par la surreprésentation des métiers d'employé (33,7 % et 38,9 % des emplois), mais n'ont pas spécifiquement vu se développer les fonctions métropolitaines par rapport à la trajectoire globale de l'AML. Enfin, le dernier profil tertiaire est celui de Béthune et Fourmies (**profil 5**) qui étaient, en 1990, des territoires à dominante ouvrière. Leur dynamique territoriale combine une augmentation du nombre d'employés et une diminution du nombre d'ouvriers. Le nombre d'emplois des territoires de Béthune et Fourmies n'ayant que peu évolué entre 1990 et 2008, les hausses des emplois tertiaires conjuguées aux baisses des emplois industriels induisent une tertiarisation par défaut de ces pôles économiques, plus qu'un essor économique.

## LE SECTEUR INDUSTRIEL, UNE CONCENTRATION CROISSANTE

Valenciennes (**profil 6**) et Saint-Amand (**profil 7**) sont les deux pôles économiques ayant enregistré une croissance de l'activité industrielle au cours des décennies 1990 et 2000, contribuant à la redynamisation du marché du travail local qui compte désormais près de 20 000 emplois d'ouvriers sur ces territoires. Ainsi, leur poids relatif dans l'emploi industriel de l'ensemble des pôles de l'AML a augmenté, passant de 1,4 % à 2,0 % pour Saint-Amand et de 8,4 % à 12,4 % pour Valenciennes, entre 1990 et 2008. Le rebond de l'emploi industriel observé dans le Valenciennois au cours des années 1990 et 2000 a été largement porté par la filière automobile et la filière ferroviaire. Dans le même temps, le pôle voisin de Saint-Amand a maintenu son profil ouvrier.

Le poids de l'industrie s'est concentré dans certains pôles économiques historiquement ouvriers (**profil 8**), ces derniers étant toutefois confrontés à une dynamique contrastée de l'emploi. Ainsi, les pôles de Bruay et Hénin-Carvin ont vu leur part du secteur industriel se maintenir à un niveau supérieur

Graphique 1 : SITUATION ÉCONOMIQUE DES CENTRES D'EMPLOI, EN 1990 ET 2008

2008 \ 1990	Tertiaire de type stratégique – Emploi total dynamique	Tertiaire de type stratégique – Emploi total en recul	Tertiaire de type opérationnel et activités de service	Activités industrielles et services productifs – Emploi total dynamique	Activités industrielles et services productifs – Emploi total en recul
Tertiaire de type stratégique	Lille <i>Profil 1</i>	Roubaix - Tourcoing <i>Profil 2</i>	Armentières Arras Cambrai <i>Profil 3</i>		
Tertiaire de type opérationnel et activités de service			Hazebrouck Lens <i>Profil 4</i>	Valenciennes <i>Profil 5</i>	
Activités industrielles et services productifs			Béthune Fourmies <i>Profil 6</i>	Saint-Amand <i>Profil 7</i>	Bruay Caudry Douai Hénin-Carvin Maubeuge <i>Profil 8</i>

Note de lecture : Une lecture en ligne renseigne sur la caractérisation des pôles d'emploi en 1990, en colonne sur celle de 2008 et une lecture transverse permet d'apprécier les éventuelles transformations rencontrées par ces territoires. Les types d'activité mentionnés reflètent une surreprésentation de ceux-ci au sein des groupes concernés. Lorsque l'intitulé « Emploi total » n'apparaît pas dans un groupe, cela signifie que les dynamiques de l'emploi au sein de ce groupe ne suivent pas une tendance homogène.

à celui de l'AML, tout en ayant une dynamique globale de l'emploi dans la moyenne. Par contre, Douai, Caudry et Maubeuge ont fait face à une atonie du marché du travail. Dans ce contexte, l'emploi industriel s'est partiellement contracté, mais de façon moins prononcée qu'en moyenne sur l'ensemble de l'AML, pérennisant de façon relative leur spécificité industrielle. Cet ancrage sectoriel observé sur ces territoires est, de ce point de vue, une spécialisation industrielle par défaut, en l'absence d'un relais de croissance dans le domaine tertiaire.

### QUALIFIER LA SITUATION SOCIALE DES AIRES D'INFLUENCE : UNE APPROCHE GLOBALE

En fonction de la dynamique de l'emploi, du profil des activités et des postes créés ou de l'importance du chômage, la situation économique des différents centres d'emploi est susceptible d'impacter la situation sociale des ménages résidant dans leur aire d'influence. Pour apprécier cette relation, les caractéristiques sociales des aires d'influence sont examinées à partir de six

indicateurs [Encadré méthodologique](#), qui conjointement conduisent à une gradation de situations, depuis des territoires où le contexte social apparaît plus favorable (moindre proportion de chômage, de personnes sans diplôme...) jusqu'à des territoires avec des fragilités plus fortes (moindre taux d'activité féminine, part plus élevée de familles monoparentales, faibles niveaux de formation...). Les aires d'influence étant parfois très étendues, ces résultats ne rendent pas compte de zones de difficulté plus localisées : ils traduisent néanmoins un état social d'ensemble, reflet de la situation moyenne des habitants.

### ARRAS, LILLE, DES TERRITOIRES AU CONTEXTE SOCIAL PLUS FAVORABLE

Parmi les aires d'influence construites autour des pôles d'emploi majeurs de l'AML, celles d'Arras et Lille (**profil 1**) se démarquent avec une situation sociale plus favorable [Graphique 2](#). Le taux d'emploi des femmes y est par exemple supérieur à la moyenne de l'AML (65 % à Arras comme à Lille contre 61 % en moyenne pour l'AML) tout comme la part

des cadres résidant dans ces aires (41 % à Arras et 47 % à Lille contre 28 % pour l'AML). De même, le taux de non diplômés parmi les 25 à 64 ans y apparaît faible (33 % sur Lille et Arras contre 43 % pour l'AML). Ce constat était déjà valable en 1990, avec toutefois quelques évolutions. En effet, entre 1990 et 2008, la part des cadres résidant dans les aires d'influence d'Arras et Lille a progressé de 12 points contre 6,5 points seulement au sein de l'AML et la part des diplômés du supérieur a augmenté de 23 points contre 15,5 points sur ces mêmes territoires. S'observe ainsi une nette accentuation de la présence de populations qualifiées au sein des aires d'influence d'Arras et Lille. Sur la même période, la baisse des non-diplômés au sein des aires d'influence d'Arras et Lille est de - 26 points contre - 28 points au niveau de l'AML et le taux d'emploi des femmes a augmenté de + 8 points contre + 10 points sur ces mêmes territoires. Ces évolutions moindres s'expliquent par des parts déjà élevées en 1990, limitant la marge de progression.

**Graphique 2 : SITUATION SOCIALE DES AIRES D'INFLUENCE, EN 1990 ET 2008**

		2008			
		Contexte social plus favorable	Contexte social intermédiaire	Difficultés sociales	Importantes difficultés sociales
1990	2008				
	Contexte social plus favorable		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">                     Arras Lille <i>Profil 1</i> </div>		
Contexte social intermédiaire			<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">                     Armentières Cambrai Hazebrouck <i>Profil 2</i> </div>	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">                     Roubaix-Tourcoing <i>Profil 4</i> </div>	
Difficultés sociales			<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">                     Béthune Saint-Amand <i>Profil 3</i> </div>		<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">                     Bruay Maubeuge <i>Profil 5</i> </div>
Importantes difficultés sociales					<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">                     Caudry Douai Fourmies Hénin-Carvin Lens Valenciennes <i>Profil 6</i> </div>

## DES TERRITOIRES PÉRIURBAINS PRÉSENTANT UNE PART LIMITÉE DE DIFFICULTÉS SOCIALES

Dans le sillage des aires d'influence arrageoise et lilloise, les territoires polarisés par les centres économiques d'Armentières, Béthune, Cambrai, Hazebrouck et Saint-Amand présentent une situation sociale intermédiaire. En effet, sur l'ensemble de ces territoires, l'accès à l'emploi est plus favorable qu'en moyenne sur l'AML, avec un taux d'emploi des femmes plus soutenu (64 % contre 61 % sur l'AML) et un moindre taux de chômage déclaratif – 2,5 points en comparaison de l'AML) ou encore une moindre proportion de familles monoparentales (13 % contre 15 % sur l'AML). Néanmoins, en 2008, les niveaux de qualification et les parcours de formation ne se distinguent pas particulièrement, comparativement à la moyenne de l'AML (taux de non-diplômés, part des diplômés du supérieur ou part des cadres au lieu de résidence). Parmi ces cinq aires d'influence, deux trajectoires se distinguent. Armentières, Cambrai et Hazebrouck (**profil 2**) possédaient déjà le même profil en 1990 alors que Béthune et Saint-Amand (**profil 3**) ont connu une évolution sociale positive notamment liée à une élévation des niveaux de qualification de la population résidente.

## ROUBAIX-TOURCOING, UNE DÉGRADATION DE LA SITUATION SOCIALE

Seule aire d'influence composant le **profil 4**, l'aire de Roubaix-Tourcoing apparaît, en 2008, en difficulté sociale. La part des familles monoparentales y est, par exemple, la plus élevée de l'AML (19 %). Une dégradation relative de la situation sociale émerge depuis 1990, comparativement à l'AML. L'aire de Roubaix-Tourcoing se caractérise toutefois par un accès à l'emploi relativement favorable. Ainsi, le taux d'emploi des femmes présente une situation plus favorable qu'en moyenne de l'AML. Le dynamisme et la proximité des pôles d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing expliquent certainement cet accès facilité à l'emploi, notamment dans des activités tertiaires, relevant des services ou du commerce. Néanmoins, cet accès reste différencié selon les ménages et les territoires qui composent l'aire, marqué par des contrastes sociaux particulièrement prononcés.

## DES TERRITOIRES FACE À DES DIFFICULTÉS SOCIALES PERSISTANTES

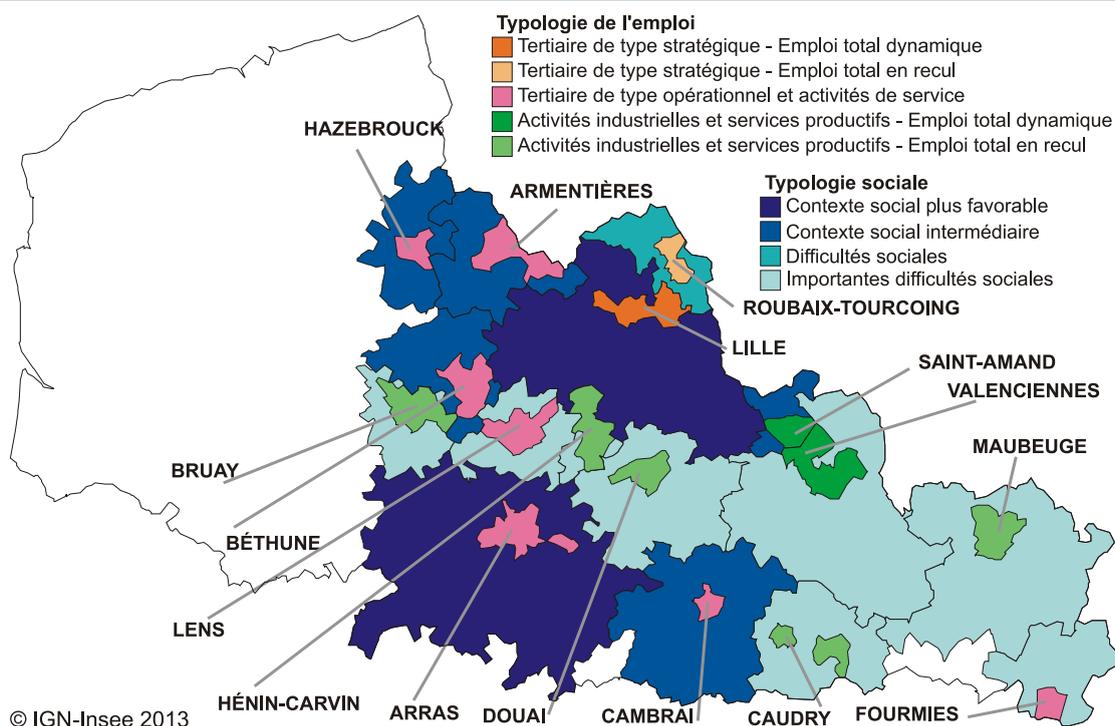
En 2008, les aires d'influence de Bruay, Caudry, Douai, Fourmies, Hénin-Carvin, Lens, Maubeuge, Valenciennes se trouvent dans une situation sociale difficile. Le taux d'emploi des femmes dans les aires

d'influence de Bruay, Hénin-Carvin et Valenciennes est particulièrement faible, aux environs de 55 % ; le taux de chômage déclaratif dans les aires de Fourmies et Maubeuge est près de cinq points supérieur à la moyenne de l'AML ; la part des cadres résidant dans l'aire d'influence de Caudry est seulement de 22 % contre 36 % dans l'AML ; l'aire d'influence de Lens ne comprend que 20 % de diplômés du supérieur contre près de 30 % au niveau de l'AML. Ces exemples illustrent l'importante précarité rencontrée par la population résidant dans ces différents territoires. Parmi ces aires d'influence, celles de Bruay et Maubeuge (**profil 5**) étaient moins touchées en 1990, et ont connu par la suite une aggravation relative en comparaison de l'évolution moyenne de l'AML. En effet, ces territoires présentaient encore en 1990 des situations sociales intermédiaires, s'appuyant par exemple sur la présence de cadres ou de diplômés du supérieur résidant au sein des aires d'influence, les distinguant à cette époque des territoires les plus défavorisés (**profil 6**).

## DES TERRITOIRES SI PROCHES, DES TERRITOIRES SI ÉLOIGNÉS...

En questionnant la proximité géographique des aires d'influence avec leur proximité sociale, des clivages se distinguent au sein de l'AML . En effet, plusieurs territoires voisins apparaissent, en dépit de

Carte 2 : REGARD CROISÉ SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES CENTRES D'EMPLOI ET LA SITUATION SOCIALE DES AIRES D'INFLUENCE



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

leur continuité géographique, socialement distants. C'est le cas des ensembles territoriaux de Lille-Roubaix, Valenciennes-Saint-Amand, Béthune-Bruay ou encore Cambrai-Caudry.

Chacun de ces binômes a connu, au cours des vingt dernières années, des trajectoires sociales distinctes. Entre 1990 et 2008, l'aire d'influence de Lille a conservé une situation sociale plus favorable alors que l'aire d'influence de Roubaix-Tourcoing, déjà confrontée à des difficultés sociales, a vu sa situation se dégrader. Cette première trajectoire reflète donc un accroissement des disparités entre deux aires d'influence voisines principalement dû à la dégradation sociale de l'une d'entre elles. La dynamique a été contraire pour Valenciennes et Saint-Amand. Cette dernière a connu une amélioration relative de sa situation sociale entre 1990 et 2008, accentuant l'écart avec le Valenciennois. On constate alors un éloignement entre deux aires d'influence voisines principalement lié à l'amélioration sociale de l'une d'entre elles. Tout en partageant les mêmes caractéristiques en 1990, les aires d'influence de Béthune et Bruay ont subi une évolution sociale opposée, celle de Béthune profitant de l'attractivité résidentielle et celle de Bruay, au contraire, voyant les difficultés sociales s'accroître. Enfin, Cambrai et Caudry possédaient des caractéristiques sociales éloignées en 1990 et l'évolution de ces territoires jusqu'en 2008 n'a fait que confirmer cette tendance initiale.

### QUAND LES SITUATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES CONCORDENT...

Le croisement des situations observées en 2008 fait émerger 13 territoires pour lesquels les dynamiques économiques des pôles d'emploi, et les situations sociales des aires d'influence, sont qualifiées de concordantes. Parmi ces territoires, deux catégories se distinguent : les territoires où le marché de l'emploi et la situation sociale se portent mieux que la moyenne de l'AML et les territoires où le constat est opposé.

Dans le premier groupe, Arras et Lille se distinguent par des situations de précarité globalement bien moindres qu'ailleurs, mais aussi par la fonction d'ouverture et de connexion qu'ils jouent vis-à-vis de territoires voisins. Les territoires d'Armentières, Béthune, Cambrai et Hazebrouck ont une situation sociale déjà plus contrastée, et ont la particularité d'être étroitement reliés à des centres économiques voisins. Ainsi, parmi les résidents de l'aire d'influence d'Armentières travaillant dans un autre pôle d'emploi, plus de 70 % se déplacent quotidiennement vers celui de Lille. De la même façon, plus de 80 % de ceux qui migrent d'Hazebrouck le font en direction d'Armentières ou Lille. Les actifs résidant autour de Béthune se tournent vers différents pôles tels qu'Arras, Lens et Lille où le marché du travail est dynamique ; il en est de même pour les actifs résidant autour de Cambrai, vers les pôles de Douai et de Valenciennes. Dès lors, la dynamique sociale de ces espaces à prédominance périurbaine est en partie portée par des problématiques d'attractivité résidentielle, au delà de la santé économique du pôle d'emploi local.

Le second groupe réunit des espaces autour de Bruay, Henin-Carvin, Douai, Valenciennes, Caudry, Maubeuge et Fourmies qui présentent des difficultés sociales et, à des degrés divers, des difficultés économiques. Le territoire de Valenciennes se distingue dans la mesure où il a connu, sur les deux dernières décennies, une embellie économique, sans toutefois atteindre une amélioration suffisamment prononcée en matière de chômage ou de niveaux de qualification des emplois, pour conduire à une amélioration sociale. Le territoire d'Henin-Carvin s'inscrit quant à lui dans des jeux migratoires avec des espaces voisins qui offrent des relais d'emplois. Ainsi, plus d'un tiers des actifs résidant sur la zone d'influence d'Henin-Carvin s'inscrivent dans les marchés du travail de Lille, Lens ou Douai. Au contraire, les territoires de Maubeuge et de Fourmies présentent un isolement géographique qui, de facto, induit un fonctionnement en vase clos des

marchés locaux du travail, de sorte qu'une dégradation économique voit ses effets renforcés sur la situation sociale de l'espace.

### DES DIVERGENCES ENTRE L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL...

Les situations économiques des pôles d'emploi et les situations sociales des aires d'influence font émerger trois situations atypiques sur les territoires de Lens, Roubaix-Tourcoing et Saint-Amand [Carte 2](#), liées en partie aux relations qu'entretiennent ces espaces avec les territoires voisins, du fait des migrations alternantes, résidentielles et de la place occupée par ces espaces au sein d'un système territorial plus vaste.

Alors que le marché du travail du centre économique de Lens est globalement dynamique au regard des créations d'emplois, la sphère sociale de son aire d'influence est en proie à des difficultés persistantes. Avec 39 600 des 98 000 actifs quittant le territoire pour travailler dans les bassins voisins et 15 500 des 42 800 emplois au lieu de travail occupés par un navetteur externe, le territoire lensois est au croisement de nombreuses migrations alternantes. Les échanges avec les territoires d'Arras, Béthune, Henin-Carvin et Lille représentent plus de 80 % des déplacements domicile-travail. Une proportion importante de cadres travaillant dans le pôle d'emploi résident au sein d'autres bassins de vie. L'attractivité résidentielle de ce territoire auprès des cadres est faible en dépit d'une offre d'emplois croissante, contribuant à d'importantes entrées pendulaires. Près de 2 300 cadres issus du territoire lillois viennent travailler sur le centre économique de Lens, contre 1 600 cadres effectuant le trajet inverse. Les échanges avec l'Arrageois et le Béthunois sont de même nature, en dépit de moindres volumes. Inversement, les ouvriers résidant dans l'aire d'influence de Lens se déplacent pour travailler au sein d'autres pôles. Près de 1 700 ouvriers se déplacent sur Henin-Carvin pour y travailler, et 1 250 vers Arras. En raison des déformations structurelles qu'induisent ces phénomènes, la dynamique de l'emploi au sein du pôle lensois n'impacte donc que partiellement la situation sociale de l'aire d'influence.

## ...LIÉES À L'AMPLEUR DES MIGRATIONS ALTERNANTES

Le territoire de Roubaix-Tourcoing connaît également des évolutions différenciées entre un marché du travail axé vers des activités tertiaires et des emplois métropolitains supérieurs et en miroir une situation sociale dégradée. Le territoire de Roubaix-Tourcoing est fortement connecté avec celui de Lille, tant d'un point de vue résidentiel que du marché du travail : 90 % des navetteurs quittant quotidiennement la zone de Roubaix-Tourcoing occupent un emploi sur le territoire lillois. En outre, les flux entre les deux espaces sont croisés : ainsi, aux 18 500 départs de l'aire d'influence de Roubaix-Tourcoing vers le pôle de Lille répondent 23 000 navetteurs dans le sens inverse. En première approche, les déplacements des cadres entre ces deux territoires sont intenses et se compensent. Cet équilibre montre l'importance du pôle économique de Roubaix - Tourcoing mais aussi la présence

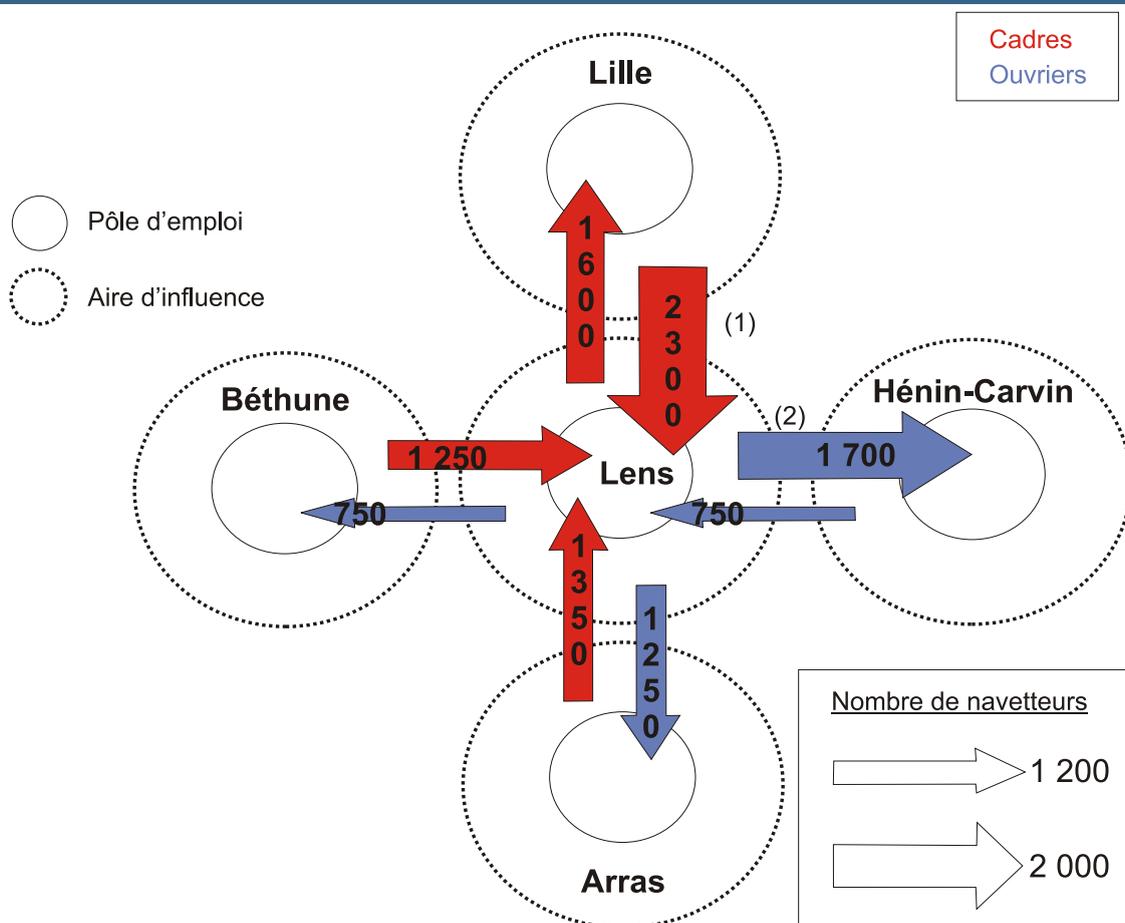
de banlieues aisées à la périphérie de son aire d'influence, quand les villes-centres concentrent les difficultés sociales. Réciproquement, les employés et les ouvriers sont quasiment deux fois plus nombreux à résider sur Roubaix-Tourcoing tout en travaillant au sein du pôle économique lillois, que ceux effectuant le parcours inverse. Ce déséquilibre migratoire s'explique en partie par des fonctions résidentielles distinctes, du fait d'une offre de logement en milieu urbain globalement plus accessible sur l'espace résidentiel de Roubaix-Tourcoing en comparaison à celui de Lille.

### L'AMÉLIORATION SOCIALE PEUT DÉPASSER LE DYNAMISME DU MARCHÉ LOCAL DU TRAVAIL, ET RÉCIPROQUEMENT

Le territoire de Saint-Amand présente une autre forme d'évolution différenciée, fondée sur une élévation sociale et un marché de l'emploi à dominante industrielle.

Dans ce contexte, l'amélioration sociale que connaît le territoire semble dépasser le seul dynamisme du marché local du travail et s'appuyer sur les opportunités économiques apportées par les territoires voisins de Lille et de Valenciennes. En effet, 85 % des actifs quittant quotidiennement le territoire de Saint-Amand travaillent dans les territoires lillois ou valenciennois [Graphique 4](#). Près de 600 cadres quittent quotidiennement l'aire d'influence de Saint-Amand pour rejoindre le pôle d'emploi lillois, et 450 réalisent le trajet inverse. L'essor des fonctions métropolitaines supérieures du centre économique de Lille contribue ainsi à l'élévation sociale des espaces résidentiels de l'amandinois. La relation entre Saint-Amand et Valenciennes est différente. Les échanges sont plus volumineux que les précédents en raison de la moindre distance entre ces territoires et d'une intégration historique en termes de marché du travail. Structuellement, les échanges de cadres (900) se compensent, tout comme les échanges

**Graphique 3 : SCHEMA DES PRINCIPAUX FLUX DOMICILE-TRAVAIL AUTOUR DU TERRITOIRE DE LENS**



**Note de lecture :**

(1) Parmi les actifs occupés travaillant au sein du pôle de Lens et résidant dans l'aire d'influence de Lille, les cadres sont les plus mobiles.  
 (2) Parmi les résidents actifs occupés de l'aire d'influence de Lens, les ouvriers sont, structurellement, les plus mobiles vers le pôle d'Hénin-Carvin.  
 Source : recensement de la population 2008 (Insee).

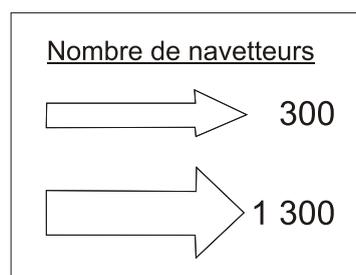
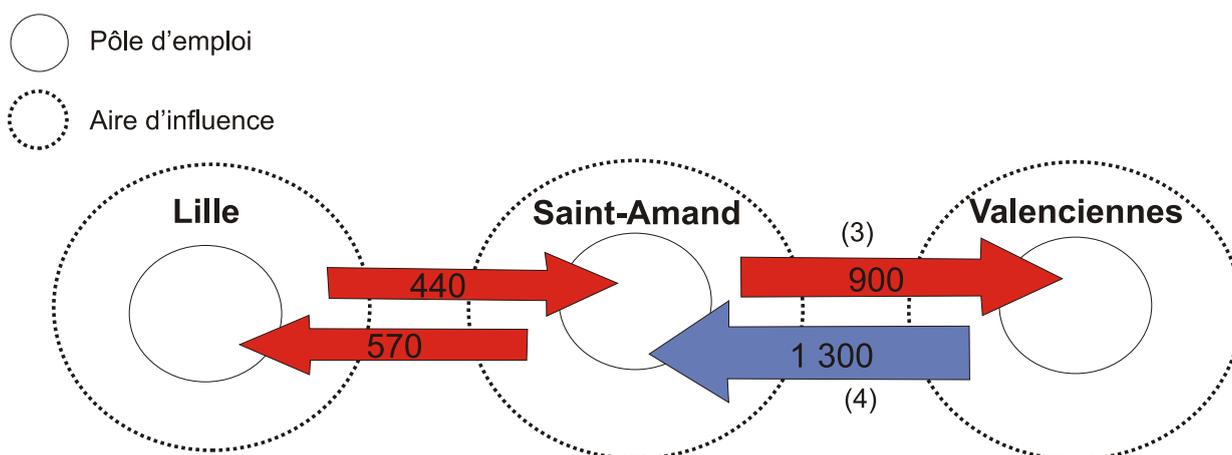
d'employés (650). Par contre, les ouvriers résidant dans le Valenciennois sont bien plus nombreux à se rendre dans le pôle d'emploi de Saint-Amand pour y travailler (1 300) que les navetteurs en sens inverse (450). Ainsi, l'emploi industriel de Saint-Amand est en partie occupé par des ouvriers résidant dans les espaces voisins de Valenciennes et, de fait, le marché résidentiel amandinois compte en son sein une moindre proportion d'ouvriers. Ce phénomène contribue à une moindre liaison entre l'état économique du pôle d'emploi et le niveau social de son aire résidentielle.

L'accroissement des migrations alternantes et des liaisons entre marchés locaux du travail confirment la nécessité de penser la transformation économique et sociale des territoires, a fortiori l'action de développement économique comme d'accompagnement social des acteurs publics, à l'échelle élargie de l'aire métropolitaine de Lille. À ce titre, l'ensemble des actions engagées pour, d'une part, développer des centres économiques et des zones d'activité, et d'autre part pour faciliter l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle, gagnent à intégrer une réflexion en termes d'accessibilité

combinant un regard à une échelle de proximité et une coordination à un niveau interterritorial, associant communes, intercommunalités, acteurs départementaux et régionaux.

**Graphique 4 : SCHÉMA DES PRINCIPAUX FLUX DOMICILE-TRAVAIL AUTOUR DU TERRITOIRE AMANDINOIS**

Cadres  
Ouvriers



**Note de lecture :**

(3) Parmi les résidents actifs occupés de l'aire d'influence de Saint-Amand, les cadres sont, structurellement, les plus mobiles vers le pôle valenciennois.

(4) Parmi les actifs occupés travaillant au sein du pôle de Saint-Amand et résidant dans l'aire d'influence de Valenciennes, les ouvriers sont les plus mobiles.

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

## MÉTHODOLOGIE

### Indicateurs

Pour qualifier les populations des territoires, les indicateurs créés sont, en grande majorité, centrés par la moyenne de l'AML. Ainsi, les informations obtenues sont relatives à l'ensemble des territoires retenus.

#### Indicateurs économiques :

- Évolution de l'emploi total
- Emploi des fonctions métropolitaines
- Emploi des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires
- Emploi des employés
- Emploi des ouvriers

#### Indicateurs sociaux :

- Population des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires
- Chômeurs
- Non diplômés (inférieur au brevet)
- Diplômés du supérieur (supérieur au bac)
- Part des familles monoparentales
- Taux d'activité des femmes

### Typologies

La construction des classes des différentes typologies proposées dans ce papier sont réalisées sur les observations de 2008. Les territoires tels qu'ils étaient qualifiables en 1990 sont réaffectés au sein des classes 2008. En croisant les résultats de 1990 et 2008 dans un tableau, une lecture transversale révèle alors l'éventuelle transformation d'un territoire.

### Pour en savoir plus

- « Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising », OCDE, 2011.
- Charnoz P., Coudin E., Gaini M., « Une diminution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009 », *Insee Références*, Emploi et salaires, Insee, 2013.
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, Volet 2, Mobilités résidentielles et transformation sociale des territoires », *Pages de Profils*, n° 114, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2012.
- « Contrastes sociaux et systèmes métropolitains, Volet 1 », *Pages de Profils*, n° 103, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012.

## Suivi partenarial

### Conseil général du Nord :

- Hélène Dinh, Hélène Hoffmann, Direction des partenariats, de l'attractivité et de l'économie
- Paule Laidebeur, Marion Lefebvre, Service évaluation et prospective sociale

### Conseil général du Pas-de-Calais

- Nicolas Rossignol, François Delepouille, Direction de la prospective et des partenariats
- Emmanuel Grardel, Lucie Ribeiro, Service de l'observatoire social départemental

### Insee

- Jérôme Fabre, Nicolas Turban, Service études et diffusion

Directeur de la publication : Daniel HUART  
Service Administration des Ressources : Philippe RODRIGUEZ  
Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE  
Service Statistique : François CHEVALIER  
Rédacteur en chef : Claire WARZÉE  
Correcteur réviseur : Christian DE RUYCK  
Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT  
Graphistes : Lambert WATRELOT, Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE  
CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Août 2013 - © Insee - Code Sage PRO133720  
Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING